



Courrier : 18 ter, rue biroteau 61000 Alençon - Association Loi 1901

[contact@les-courts-circuits.fr](mailto:contact@les-courts-circuits.fr)  
[www.facebook.com/lescourtscircuits](http://www.facebook.com/lescourtscircuits)  
[www.les-courts-circuits.fr](http://www.les-courts-circuits.fr)

**FICHE ADHESION A L'ASSOCIATION LES COURTS CIRCUITS**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Né(e) le \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Adresse de messagerie : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Né(e) le \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Adresse de messagerie : \_\_\_\_\_

- Je demande mon adhésion annuelle à l'association et m'acquitte des frais annuels d'inscription :

- |  |      |                                    |
|--|------|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Tarif normal :                                | 10 € | Chèque : <input type="checkbox"/>  |
| <input type="checkbox"/> Tarif réduit (demandeur d'emploi, étudiant) : | 5 €  | Espèces : <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Tarif « duo » :                               | 15 € | Carte : <input type="checkbox"/>   |
| <input type="checkbox"/> Ré-adhésion                                   |      |                                    |

- J'ajoute la somme de \_\_\_\_\_ au titre de dons pour soutenir l'association.

*L'association Les Courts Circuits est reconnue d'intérêt général, les dons à l'association Les Courts Circuits sont donc déductibles des impôts à hauteur de 66%. N'hésitez pas à demander un justificatif.*

- Je suis intéressé(e) pour participer, développer ou proposer une action au sein de l'association :

Préciser l'action qui vous motive : \_\_\_\_\_

- Je reconnais avoir lu et signé la charte Alen'Sel et demande la création ou le renouvellement de mon compte.

Fait le

Signature :

# CHARTRE ALEN'S.E.L

*Introduction : Le Fonctionnement d'Alen'Sel et les échanges entre adhérents sont basés sur la confiance, le respect mutuel, l'équité des échanges et l'esprit de coopération. Alen'SeL est destiné à favoriser les liens et les échanges de proximité (Alençon et environs). Le Système d'Échange Local d'Alençon est autogéré, chacun est donc encouragé à participer à la vie d'Alen'Sel, tant pour l'organisation que pour le bon fonctionnement.*

- 1 - Je m'engage à participer à une réunion ou une rencontre par an.
- 2 - Je m'engage à participer à la pratique d'échanges de services, de connaissances et de biens, sur le principe du Système d'Échange Local. (S.E.L.)
- 3 - J'accepte le principe de l'échange avec l'unité de temps d'Alen'Sel, la Brode, comme unité d'échange interne.
- 4 - Aucune monnaie émise par une banque centrale (euros, dollars, ou autres !) ne peut être utilisée dans le cadre du S.E.L
- 5 - Les échanges de service sont fixés sur la base égalitaire du temps : je reconnais que 1 Brode équivaut à 1 minute d'activité.
- 6 - Les conditions des échanges de biens sont négociées en Brodes entre les seuls adhérents impliqués.
- 7 - Dans le cadre d'échanges matériels ou alimentaires, la liberté sera donnée aux partenaires d'établir la valeur en Brodes de cet échange.
- 8 - Je m'engage à informer mes partenaires des conditions de l'échange en cas de situations particulières (participation du conjoint, des enfants, de personne non inscrite à Alen'Sel. Par exemple : garde d'enfants).
- 9 - Je reconnais à chacun le droit de refuser un échange.
- 10 - À la première adhésion un crédit de 600 Brodes, qui correspond à 600 minutes soit 10 heures, sera crédité sur le compte de l'adhérent.
- 11 - Je m'engage à tenir à jour mon compte en y indiquant la nature de l'échange, le nombre de Brodes et les échanges réciproques.
- 12 - Je comprends que la création d'un solde négatif implique une volonté de le combler en offrant des services, des connaissances ou des biens aux adhérents ou à l'association Les Courts Circuits.
- 13 - Je m'engage à ne pas avoir un solde négatif inférieur à : -300 de Brodes qui correspond à -300 minutes soit 5 heures et à ramener mon solde à zéro avant de quitter le groupe.
- 14 - De la même manière, avec un solde positif, j'ai la volonté de mettre en œuvre la réalisation d'un de mes besoins en recherchant un partenaire pour un échange.
- 15 - J'actualise chaque année mes offres et mes coordonnées afin de favoriser les échanges.
- 16 - Les conflits éventuels entre adhérents sont résolus par le dialogue. J'accepte la médiation de modérateurs, assistés d'autres Alen'Sélistes bénévoles si besoin.
- 17 - Je m'engage à la discrétion et au respect de la vie privé des Alen'Sélistes.
- 18 - J'échange des idées sans exercer de prosélytisme à l'intérieur de l'association. Toute utilisation d'Alen'Sel par intérêt personnel, partisan, syndical, politique, religieux ou commercial est interdite.
- 19 - J'autorise la publication de mon Nom, mon téléphone, mon adresse mail et mon quartier, ainsi que la diffusion de mes offres et demandes, uniquement auprès des autres membres du S.E.L, dans le cadre des règles de la loi Informatique et Liberté.
- 20 - Je m'engage à ne pas me servir des coordonnées des membres en dehors du cadre d'Alen'Sel.
- 21 - Je déclare être majeur et être couvert par une assurance responsabilité civile et être à jour de mes cotisations.
- 22 - Le non-respect de la charte entraîne la radiation du S.E.L.
- 23 - Chaque association n'est que la somme des actions de ses membres. C'est pourquoi il est important de partager les tâches liées au bon fonctionnement de celle-ci. La rubrique « contributions » facilite et encourage leur répartition. Certaines tâches effectuées pour l'association peuvent être rétribuées en Brodes. Une contribution solidaire en Brodes est perçue pour les rétribuer.

Date, Nom, Prénom et signature :